
Accompagner par des moyens techniques et matériels des projets de compostage en habitat collectif

Communauté d'Agglomération Limoges Métropole

64 avenue Georges Dumas

BP 3120

87031 Limoges

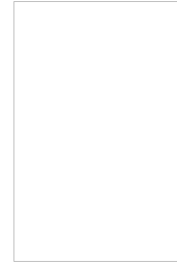
[Voir le site internet](#)

Murielle Olive

murielle.olive@limoges-metropole.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Avec son action de promotion du compostage individuel menée depuis 2006, Limoges Métropole s'est adressée pour l'essentiel aux usagers de l'habitat individuel. Hors plus de 56% des logements du territoire sont des appartements.

Une grande marge de manœuvre est donc encore possible en terme de réduction des déchets organiques, d'autant plus, que comme au niveau national, le MODECOM de Limoges Métropole a confirmé que la part la plus importante des ordures ménagères résiduelles était constituée par les déchets putrescibles (59,7 kg/hab/an soit 25,94 % des déchets produits.)

La valorisation organique constitue un axe majeur de la politique des déchets de Limoges Métropole : elle répond à l'objectif du Grenelle d'améliorer la gestion des déchets organiques en favorisant en priorité la gestion de proximité de ces derniers, avec le compostage domestique et de proximité.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs principaux, sont :

- Réduire la part des déchets fermentescibles issue des ordures ménagères en provenance de l'habitat collectif afin de leur assurer une valorisation organique plutôt qu'un traitement à la Centrale Energie Déchets
- Créer du lien social entre les habitants autour de la pratique du compostage

Résultats quantitatifs

- 25 composteurs collectifs installés
- 19 lombricomposteurs vendus

Résultats qualitatifs

- Constitution d'un réseau de référents compostage
- Sensibilisation au compostage

MISE EN OEUVRE

Planning

- Démarcher les différents bailleurs et copropriétés du territoire (particuliers et étudiants) : courrier d'informations, rencontres directes... (2ème trimestre 2012)
- Réaliser les supports de communication pour faire connaître l'opération et pour l'opération en elle-même (1er trimestre 2012)
- Acquérir des pavillons de compostage si besoin (dernier trimestre 2012)
- Acquérir des lombricomposteurs (1er trimestre 2012)
- Mettre en place une plateforme de démonstration de compostage (2ème trimestre 2012)
- Former sur le compostage au centre de recyclage (3ème trimestre 2012)
- Créer un diaporama pour les réunions d'information (1er trimestre 2012)
- Réaliser une fiche de diagnostic de site (1er trimestre 2012)
- Réaliser le diagnostic de site pour chaque demande de compostage collectif en pied d'immeuble (2ème trimestre 2012)
- Réaliser une charte afin de matérialiser l'engagement des foyers volontaires dans le compostage en pied d'immeuble (1er trimestre 2012)
- Conseiller les acquéreurs de lombricomposteurs (2ème trimestre 2012)
- Mettre en place un réseau d'échanges pour le compostage en pied d'immeuble et le lombricompostage (2ème trimestre 2012)
- Assurer un suivi régulier des composteurs collectifs et lombricomposteurs installés (2ème trimestre 2012)

Moyens humains

Recrutement d'un agent dédié au suivi des composteurs (collectifs et gros producteurs)

Moyens financiers

25 000€ par an pendant 4 ans

Moyens techniques

- Un véhicule utilitaire
- Des composteurs
- Des seaux de 20 L et des bacs pour le transport du broyat
- Du broyat (matière brune pour que le compostage se déroule bien), soit récupéré sur des chantiers, soit acheté
- Sacs de jute récupéré au café Errel comme contenant à broyat disposé à côté des composteurs en pied d'immeuble
- Boîtes de conserve disposées dans les sacs de jute pour que les usagers puissent déposer du broyat à chaque apport de déchets organiques dans le composteur
- Matériel de jardinage

Partenaires mobilisés

Direction des Espaces Verts et des Espaces Naturels pour la fourniture de broyat

Référents compostage de chaque résidence

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action est prolongée tous les ans avec de nouvelles résidences participantes.

Difficultés rencontrées

- Suivi régulier des composteurs par l'agent de Limoges Métropole, ce qui permet de rassurer les usagers.
- Retrait du compost avec ou sans les résidents

Recommandations éventuelles

Bien se poser la question de l'approvisionnement en matière sèche

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Août 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine